

UNE CCPL, POUR QUOI FAIRE ?

La Commission Consultative Paritaire Locale concerne les personnels contractuels sous quasi-statut de l'Environnement.

Elle est principalement consultée par l'administration sur :

- les licenciements postérieurs à la période d'essai,
- les sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme,
- toute question d'ordre individuel relative à votre situation professionnelle.

La mobilité et les promotions ne font plus partie des attributions de la CCPL depuis 2019 ; cette compétence relève de la CCP Ministérielle.

Elle est aussi saisie à la demande de l'agent-e sur :

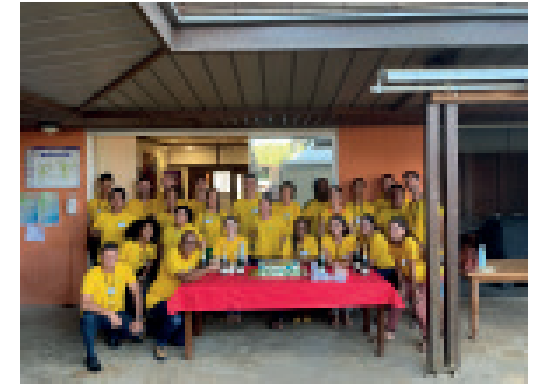
- le compte-rendu de votre entretien professionnel,
- un refus de mobilisation de votre compte personnel de formation,
- un refus d'autorisation d'absence pour préparer un concours administratif ou suivre une formation continue,
- un refus de demande ou de renouvellement de télétravail,
- un refus de demande de congé au titre de votre compte épargne-temps,
- un refus de temps partiel ou un litige d'ordre individuel relatif aux conditions d'exercice du temps partiel,
- une mobilité qui ne se passe pas comme prévu.

Pour le Sne-FSU
il n'y a pas de petit combat !

*La diversité de nos métiers est une richesse.
La diversité de nos territoires et de nos agent.es
en est une autre !*

Contractuel-les, comme fonctionnaires, nous sommes la force vive du PAG ; nous travaillons dans toutes les délégations et services :

- Sur des postes spécialisés (chargé.e de mission, chargé.e de projet, chargé/agent de développement, responsable scientifique...),
- Dans les missions supports du secrétariat général (logistique, comptabilité etc.), du service communication, du service d'information (informatique, géomatique),
- Sur des postes d'inspecteurs de l'environnement, moniteurs forestiers, piroguiers layonneurs...



NOTRE BILAN 2018-2022

Pour le Sne-FSU, remettre de l'humanité dans des processus qui en sont totalement dépourvus, c'est du concret !

LE SNE-FSU A RÉUSSI, DEPUIS LA CRÉATION DU QUASI-STATUT ENVIRONNEMENT :

- à être présent-e à toutes les réunions avec un travail fouillé de recherches et propositions
- à faire intégrer les technicien-nés de surface et les ouvrier-ère-s en CDI,
- à faire augmenter le socle du régime indemnitaire de façon dégressive de la catégorie C vers la catégorie A (à l'inverse de la proposition de l'administration),
- à obtenir un meilleur accompagnement des personnels licenciés (proposition de reclassement, de formation),
- à obtenir une revalorisation des grilles pour se rapprocher de celles de la fonction publique.

LE SNE-FSU, UNE VRAIE FORCE SYNDICALE DE PROPOSITION

BILAN AU PAG

Bien que représentant-es dans un organe consultatif, nous avons pu constater que nos propositions :

- être aux côtés des agent.es convoqué.es en CCPL disciplinaire et avons pu donner des arguments qui ont conduit à plusieurs reprises à la réduction des sanctions proposées par la direction ;
- assister à toutes les CCPL organisées nous rassurant de l'équité au cours des échanges autour des avancements, de la situation personnelle d'un agent.e, ou dans les litiges entre agent.e et administration.

Pour le Sne-FSU il n'y a pas de petit combat !



NOS PRIORITES ET NOS ENGAGEMENTS POUR 2022-2026

En siégeant à la CCPL, vos représentantes et représentants Sne-FSU auront à cœur de continuer à se battre pour :

- défendre tous les recours que vous présenterez car ils portent atteinte à vos droits,
- obtenir des taux d'avancement décents et un régime indemnitaire, équivalents à ceux des fonctionnaires remplissant les mêmes missions,
- refondre le quasi-statut Environnement, en donnant plus d'ampleur au déroulé de carrière, promotion, blocage au sommet de grilles...

La liste présentée par le Sne-FSU respecte l'Égalité femme homme dans la représentativité. Nous nous attachons également à la diversité des métiers et des localisations de vos représentant.es.

VOS REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS À LA CCPL DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

1. Monsieur Jammes Panapuy, DTO
2. Monsieur Angel's Nangwa Kwetchou, DTM
3. Monsieur Jérémie Mata, DTO
4. Monsieur Florian Molard, DTM
5. Madame Sarah Ayangma, Siège
6. Madame Lucie Reinwalt, DTM
7. Madame Marion Jacquelin, DTO
8. Monsieur Pierre Joubert, Siège

Pour que votre quasi carrière devienne une véritable carrière votez pour vos représentant.es Sne-FSU à la CCPL

Le Sne-FSU défend le quotidien des agent.es pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec fierté et sérénité !